



L'ECHO des Ballons

Bulletin d'information - Décembre 2015 - N°7

Éditorial	p. 1
Enfants et tri	p. 2
Rappel sur la collecte des déchets Bom gabarit intermédiaire	p. 3
Bien trier	p. 4
Épaves	p. 5
Accessibilité	p. 6
Zoom sur les entreprises locales	p. 7
Nouvelles entreprises et activités	p. 8
Projet territoire et PLAN paysage	p. 9
Encart horaires RSP Mission locale Programme LEADER	p. 10
Restos du coeur	p. 11
Ingénierie	p. 12
Agenda	p. 13 à 16



Éditorial

Depuis le début de cette année, votre Communauté de Communes a continué à lancer différentes initiatives dans le domaine économique qui est l'une de ses compétences essentielles.

Le dossier de reprise de l'ancienne entreprise K Industrie a abouti cet été avec la signature du bail avec la nouvelle société MTV (Manufacture Textile Vosges). Le projet mené à bien avec les cadres de l'ancienne société et une partie du personnel, a repris l'ancienne activité textile.

Par ailleurs, le site CURIEN du Thillot a trouvé un repreneur pour la totalité du bâtiment à vocation économique, avec la conclusion d'un bail avec l'entreprise CUNAT fabricant de palettes, qui était à la recherche d'un site pour développer son activité.

Une autre société en création, EC2M, souhaitait également utiliser une partie de ce bâtiment pour s'installer. Ceci n'étant pas possible, la Communauté de Communes a proposé un bâtiment sur le site du Pont Jean à Fresse sur Moselle pour héberger cette nouvelle entreprise créée par des salariés de l'Entreprise PHILIPPE de Saint Maurice sur Moselle qui a récemment fermé ses portes.

Voici donc les premiers dossiers qui se sont heureusement concrétisés au cours de l'année 2015.

Cela ne résout pas tous les problèmes économiques de notre secteur, mais ce qui a été réalisé est toujours une pierre dans l'édifice.

Par contre les bouleversements institutionnels en cours vont nous compliquer l'existence avec la fusion des 3 régions du grand Est. N'oublions pas que les régions ont la compétence économique « aide aux entreprises et aux collectivités locales ».

Par ailleurs les départements de leur côté, vont perdre la possibilité d'aider directement les projets de développement et de création d'entreprise, sauf pour la partie ingénierie. Nous entrons donc dans une période d'incertitude qui sera préjudiciable aux porteurs de projets, il faudra faire avec...

Soyez assurés que la Communauté de Communes, son Président ainsi que les élus et les services, resteront mobilisés pour agir au mieux des intérêts de notre territoire.

François CUNAT
Vice-Président
En charge de l'économie

Bulletin d'informations n°7

Dépôt légal Décembre 2015
Directeur de publication : M. Stéphane TRAMZAL
Rédactrice en chef : Mme Marie-Claude DUBOIS
Rédaction : service administratif et technique, partenaires divers

Imprimeur : **deklic** Saint Nabord
graphique

produit certifié **PEFC** 10-31-1476

- 2015100291 -

Distribution par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.

LES ENFANTS ASSOCIES

au geste de tri

Visites de la déchèterie par les Nouvelles Activités Périscolaires de Dommartin-lès-Remiremont

Le mercredi 14 octobre 2015, 36 enfants de 4 à 10 ans, dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaire de Dommartin-lès-Remiremont, sont venus visiter la déchèterie de RUPT SUR MOSELLE. Ils ont pu voir comment fonctionnait un site tel que celui-ci, et recevoir des explications sur le tri, le compostage et le devenir des déchets.

Photo de la visite



Collecte de textiles usagés au cœur des écoles du territoire

Nous avons sollicité toutes les écoles maternelles et primaires des 8 communes membres de la Communauté de Communes en les invitant à participer à cette grande animation.

Beaucoup de directeurs et directrices ont répondu favorablement à cet appel en acceptant que la collectivité place des bornes de collecte de textiles devant les écoles pendant 2 jours consécutifs.

Ce sont donc au total 850 élèves qui ont reçu une enveloppe contenant un sac de collecte de textiles et un magazine expliquant le réemploi des textiles, maroquinerie, chaussures, jouets mous etc...

Ce sont 1 300 kg de textiles qui ont été collectés.

Félicitations et merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte.



Photo St Maurice sur Moselle

Photo Le Ménil

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Notre collectivité a participé à la Semaine européenne de Réduction des Déchets en organisant 2 manifestations :

- La première au cœur des écoles du territoire avec une grande collecte de textiles usagés,
- La seconde auprès des élèves des nouvelles activités périscolaires (NAP) du Ménil (les animateurs nous ayant contacté) avec une grande animation expliquant le tri et la lutte contre le gaspillage alimentaire aux enfants.

Animation auprès des élèves des nouvelles activités périscolaires (NAP) du Ménil

Nos ambassadeurs du tri se sont rendus les mardis 24 et vendredi 27 novembre, ainsi que le mardi 1^{er} décembre, auprès d'une quarantaine d'enfants (âgés de 6 à 10 ans) fréquentant les NAP de l'école du Ménil, pour leur donner des explications sur les déchets, le tri sélectif, le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Très instructive et adaptée en fonction de l'âge des écoliers, cette animation a été l'occasion de transmettre les bons gestes aux plus jeunes, qui ne manqueront pas de les transmettre autour d'eux !



COLLECTE des ordures ménagères

Il est interdit de mettre des ordures « en vrac » dans son bac à ordures ménagères.

Tout déchet doit être déposé dans des sacs poubelles ou des sachets classiques.



Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage aura lieu en **février 2016** si les conditions climatiques le permettent.

Si vous souhaitez bénéficier de ce ramassage gratuit de vos encombrants (objet volumineux, meubles et gros électroménager) :

Vous devez contacter le service déchets de la Communauté de Communes au **03.29.62.05.02**, et préciser :

- le type d'objets à enlever,
- le volume approximatif des objets,
- la présence éventuelle d'objets lourds.
- vos coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone).

Nos services vous rappelleront une dizaine de jours avant le ramassage pour vous préciser le jour exact de cette collecte.

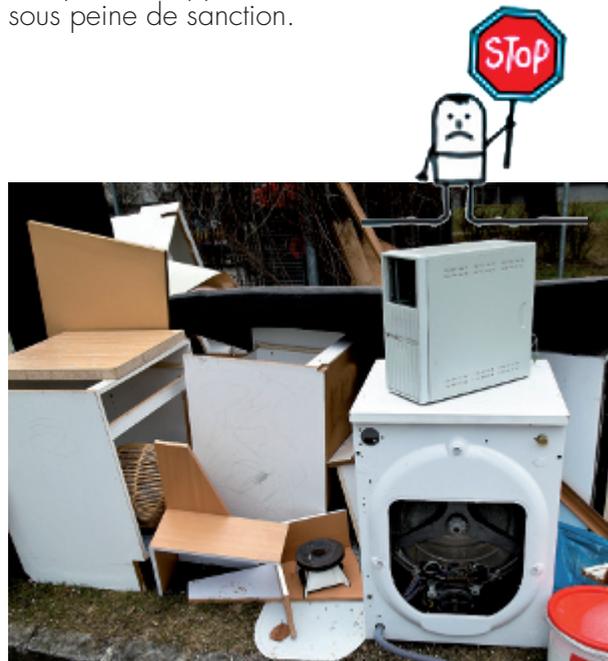
Vous pourrez alors sortir les déchets concernés au bord de la route, au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage qui vous aura été indiqué.

Tout objet non signalé lors de l'inscription ne sera pas ramassé.

Attention : les produits toxiques, déchets verts, pneus, batteries, plâtre, gravats etc...ne seront pas collectés lors de ces ramassages et devront être déposés en déchèterie.

Halte aux dépôts sauvages.

Il est strictement interdit de déposer ses déchets, encombrants ou ordures ménagères aux abords des points d'apport volontaire ou dans la nature sous peine de sanction.



Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1500€ et aller jusqu'à la saisie du véhicule qui aura permis le transport des déchets.

COLLECTE des ORDURES MÉNAGÈRES des 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016

Les 25 décembre et 1^{er} janvier étant fériés, la collecte des ordures ménagères sur les communes de Fresse sur Moselle et le Ménil n'auront pas lieu ces jours-là.

Des collectes de remplacement se dérouleront **les Mercredis 23 et 30 décembre 2015** sur les 2 communes concernées.

POUR BIEN TRIER

Une tonne de déchets bien triée
revient **six fois moins cher** à traiter qu'une tonne de déchets non recyclables.

72 % des emballages que vous apportez
sont recyclés dans les Vosges.

Voilà pourquoi bien trier est primordial.

**Pot de yaourt,
pot de crème,
barquette en
plastique et
polystyrène :
non recyclables**

Ils sont impérativement
à jeter avec les ordures
ménagères.

Pour les déchets en plastique,
seuls les bouteilles et flacons
sont recyclables.

Merci pour votre geste de tri !



non recyclables
→ bac à ordures
ménagères

Trier en respectant les consignes diffusées permet de :

- préserver les ressources naturelles
- agir sur votre facture de redevance incitative des Ordures Ménagères
- favoriser l'économie et les emplois locaux

ENLEVEMENT des véhicules hors d'usage

Dans un souci de protection de l'environnement et d'amélioration des paysages, la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges propose l'enlèvement **gratuit** des épaves des véhicules **auprès des particuliers** qui en feront la demande.

Pour connaître les modalités de cette opération, il convient de s'adresser au **03.29.62.05.02**

Attention, seuls les véhicules accessibles par la voirie à notre engin de collecte, seront ramassés.



ACQUISITION d'une benne de collecte de gabarit medium

Pour assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles, la CC mobilise 3 véhicules :

- ♦ 2 grosses bennes de 16 m³ de 2003 et 2008
- ♦ 1 petit véhicule 4x4 de 3.5 m³ de 2012

Les réformes successives du service déchets (mise en place de la redevance incitative, ouverture de la déchèterie de Rupt) ont conduit à une réduction très importante du tonnage des ordures résiduelles collectées. Tonnages qui sont désormais triés.



A l'heure de changer une des grosses bennes, les élus ont décidé d'opter pour un nouveau véhicule plus compact : 12m³.

Ce véhicule polyvalent pourra suppléer plus facilement le petit 4x4. Plus « passe partout », il va permettre des tournées plus rapides en facilitant les manœuvres.

Enfin, avec une consommation d'environ 25 à 30 litres au 100 kms au lieu de 50 pour l'ancien véhicule, il va permettre à la collectivité de faire des économies et d'améliorer son bilan carbone.

Il améliorera également la sécurité des équipes de collecte en réduisant le nombre de manœuvres et de marches-arrière.



MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP).

Définition

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « loi Handicap » fixe comme objectif de rendre accessibles tous les établissements recevant du public (ERP) existants avant janvier 2015.

Elle vise sans distinction tous les handicaps : moteurs, sensoriels, intellectuels, cognitifs, mentaux ou psychiques.

Constatant que cette obligation ne pourrait être tenue dans les délais initialement fixés, les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ont été créés par ordonnance n°2014-1090 de septembre 2014 modifiée par arrêté de décembre 2014 pour que les responsables s'engagent et organisent dans le temps la mise en accessibilité des ERP de toutes catégories.

Qui est concerné ?

Tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et toutes les Installations Ouvertes au Public (IOP) sont concernés qu'ils soient publics ou privés.

La Chambre de Commerce et d'Industrie peut établir :

- Un diagnostic pour un coût d'environ 300 € HT,
- Un agenda pour un coût d'environ 250 € HT.

Les documents d'information pour l'agenda et l'établissement du diagnostic seront mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes et sur le site de chacune de ses communes membres.



Les engagements de la

communauté de communes



Notre collectivité a établi en 2013/2014, via le bureau d'études A2CH, un diagnostic accessibilité de son patrimoine (locaux administratifs, déchèteries, piscines, relais des services publics). Lors de sa séance du 22 septembre 2015, le Conseil Communautaire a validé le document d'Ad'AP présenté par A2CH. Les travaux de mise en conformité se dérouleront sur 4 ans pour un coût total estimé de 111 000 € HT.

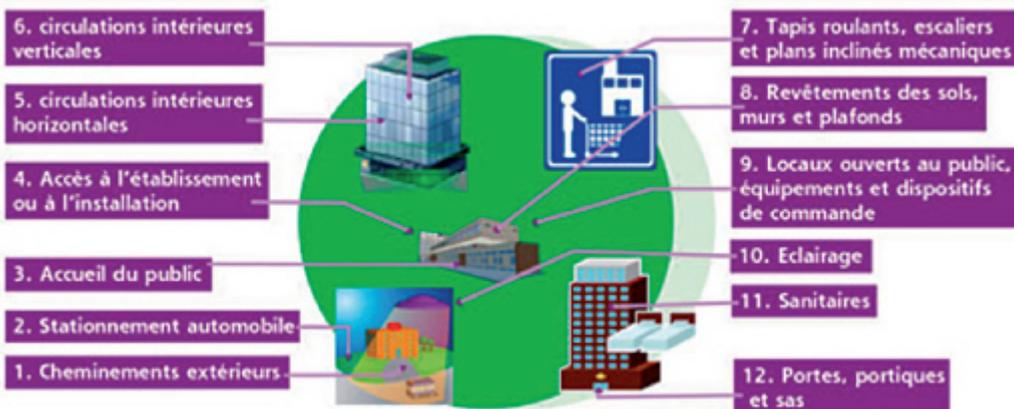
Lorsque ce sera possible, la Communauté de Communes profitera de travaux d'aménagement pour effectuer la mise en accessibilité.

A noter que la commission accessibilité se réunira une fois par an pour suivre les dossiers de travaux d'aménagement et de mise aux normes.

Et pour les établissements privés ?

Les restaurants, cinémas, magasins, professions libérales etc... sont soumis à la même obligation de mise en conformité de leurs locaux, afin d'améliorer l'accueil et contribuer à l'intégration des handicapés.

Les 12 points d'obligations pour les établissements recevant du public et installations ouvertes au public⁽²⁾



⁽²⁾ Articles 2 à 14 de l'arrêté du 1^{er} août 2006. Modifié par l'arrêté du 30 novembre 2007.

Source : <http://www.travauxaccessibilite.leboitiment.fr>



Le dépôt d'un Ad'AP au-delà de la date prévue selon les différents cas mentionnés dans l'article 111-7-7 est sanctionné :

- par une amende forfaitaire de 1 500 euros et de 5 000 euros pour un agenda d'accessibilité programmée comportant plusieurs établissements recevant du public, recouvrée comme en matière de créances étrangères à l'impôt et au domaine,
- et par une réduction de la durée maximale prévue à l'article L. 111-7-6 pour l'agenda d'accessibilité programmée à hauteur du nombre de mois de retard.

ZOOM SUR les entreprises locales

Notre parution continue à mettre en lumière certaines entreprises locales qui montrent leur potentiel et sont fortes de projets moteurs pour notre territoire.

Gros plan sur : EC2M de Fresse sur Moselle et MANUFACTURE TEXTILE DES VOSGES de Ferdrupt.

EC2M

63 bis Rue du Pont Jean, 03.29.25.20.86,
mail : ec2m@orange.fr



Suite à l'arrêt d'activité de leur ancienne entreprise, les 3 actuels co-gérants et leur associé extérieur :

- M. HUGUEL Frédéric :
Commercial / Devis / Chaudronnerie
- M. MATHIEU Alexandre :
Devis / Etude / Mécanique
- M. LOCATI Denis :
Mécanique / Maintenance,

ont décidé de créer la société EC2M (*Equipements Industriels, Conception, Mécanique, Maintenance*) afin d'apporter toute leur expérience et leur savoir-faire dans des domaines aussi variés que l'étude, la conception, la fabrication et la pose d'équipements industriels, ainsi que tous travaux de mécanique générale, maintenance industrielle et chaudronnerie, principalement sur les aciers inoxydables. L'activité a débuté en Novembre 2015.

L'entreprise est implantée sur la commune de FRESSE SUR MOSELLE 88160, 63 bis Rue du Pont Jean.

Actuellement en plein essor, elle compte un effectif de 4 personnes. Son chiffre d'affaires annuel prévisionnel est d'environ 320 000 €.

Afin d'améliorer sa compétitivité et de répondre au mieux aux attentes de ses clients, elle est également en cours d'acquisition de machines-outils.

A noter que le secteur géographique de la clientèle de l'entreprise se situe essentiellement dans notre région.



**Manufacture
Textile
Des Vosges**

22 rue d'Alsace 88360
FERDRUPT - tél.03.29.25.72.49

Suite à la liquidation de la société fabricante de textiles, K-Industries (en septembre 2014), et la perte de 42 emplois, de nombreux salariés ont exprimé leur volonté de continuer cette activité, aussi bien pour préserver un savoir-faire et des compétences, que pour répondre à une demande nationale et européenne en matière :

- de créativité,
- de réactivité
- de petites et moyennes séries.

C'est ainsi que Manufacture Textile des Vosges (MTV) a vu le jour le 1^{er} avril 2015, avec à sa tête :

- Mme ORIVEL Anne :
Gérante élue/responsable administrative et financière
- M. KOHLER Guillaume :
Responsable technique et commercial
- M. MARTINS Fernand :
Responsable de production

Afin d'être plus souple et plus flexible, la nouvelle société devait être de petite taille, elle est donc née sous la forme d'une SCOP ARL (*Société Coopérative et Participative A Responsabilité Limitée*).

Ce sont ainsi 12 personnes qui ont été embauchées au démarrage de l'activité. Puis l'effectif est passé à 17 salariés, avec l'espoir, à moyen terme, de pouvoir créer 1 à 2 emplois supplémentaires.

Spécialisée dans la création et la production industrielle de tissus écrus et dans le tissage pour des secteurs variés tels que l'habillement, l'ameublement, le plein air, et le technique; l'entreprise a pour objectif de pérenniser l'activité et de redevenir un acteur incontournable du secteur textile.

Objectif qui sera sûrement atteint au vu du chiffre d'affaires d'1 500 000 € en 2015 et du prévisionnel de 2 500 000 € de 2016.

LES NOUVELLES ACTIVITES

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire de notre Communauté de Communes depuis juillet 2015.

ATTENTION !... cette liste est non exhaustive et certaines informations ne nous sont pas parvenues avant l'impression du bulletin.

Nouvelles activités

BUSSANG :

PELÉ Nathalie,
naturopathe, 9 place de la mairie,
06 52 30 28 49 (sur RDV)

FRESSE SUR MOSELLE :

VOSGES VGP,
contrôle des engins de levage,
M. CARDOSO Victor, 4 Rue de la Chapelle,
06.82.45.45.97

GARAGE DE LA HARDOYE,
M. MASSON Pierre,
19 bis rue d'Alsace, 03.29.25.95.23

LE THILLOT :

LABO NOËL VIE SAINTE / LA VIE CLAIRE,
vente de produits bios,
M et Mme FERREIRA Augusto et Judicaëlle,
38 Rue Charles de Gaulle, 03.29.25.88.13

KELLER JEROME, magnétiseur,
M. KELLER Jérôme, 10 avenue de Verdun,
03.55.22.53.78

RAMONCHAMP :

VANNSON François, commercial en publicité,
19 Rue des vieux moulins, 06.42.98.76.03

THIZZ PIZZA, pizzas à emporter,
M. CLAUDEL Thierry, 2 rue de Moyenfaing,
07.83.82.96.46

RUPT SUR MOSELLE :

HOPFNER Julien, ostéopathe,
26 rue de la Dermanville, 03.29.24.35.72

KONDRATOW Romain,
abattage, sciage, transport, débardage de bois,
30 rue des Boulés, 07.50.37.61.91

Complément d'activité

RAMONCHAMP :

Ets DANIEL COLIN,
vente de terrassement et matériaux,
M. Daniel COLIN, Rue de la Forge,
03.29.61.61.10

Changement d'adresse :

LE THILLOT :

Caserne des sapeurs-pompiers,
34 Rue de la Courbe

Changement de dirigeant :

RUPT SUR MOSELLE :

SR2M: M. YAGER Thomas prend la succession de
M. PERRIN Denis, 42A rue de la Charme.

RELAIS des services publics.



ATTENTION à partir du 1^{er} janvier 2016, le Relais des Services publics devient la Maison de Service au Public et emménage à l'Espace Parmentier 9 Avenue de Verdun au Thillot.

Horaires d'ouverture :
Le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tous les détails vous seront donnés dans un prochain bulletin.





PROJET de territoire



Nous vous avons présenté le projet de territoire de développement durable dans les bulletins communautaires n°2 et n°6.

Le conseil communautaire a décidé de candidater à l'appel à projets du ministère de l'environnement dans le cadre de la reconnaissance Agenda 21.

Après avoir déposé un dossier complet, une audition a eu lieu, le 20 mai dernier, dans les locaux de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Lorraine (DREAL) à Metz.

A la suite de cette première audition, nous avons présenté à la mairie de Metz les 05 et 06 octobre 2015, notre projet lors des rencontres nationales organisées par la DREAL. Cette présentation a été faite devant les autres collectivités porteuses de projet de territoire.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre dossier a été reconnu « Agenda 21 local France » en date du 29 octobre dernier.

Cette décision résulte d'une double analyse de notre projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable et agendas locaux, ainsi que sur l'avis de la DREAL et du Préfet de département.

Notre programme a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agenda 21, réuni à cet effet le 17 juin 2015.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'établissement du projet de territoire et qui s'impliquent dans la mise en œuvre des actions afin qu'il devienne une réalité.



PLAN Paysage

Le travail se poursuit conformément au schéma de départ. Les diagnostics ont été réalisés dans les 5 communes (Le Thillot, le Ménil, Ramonchamp, Ferdrupt et Rupt sur Moselle). Chaque référent ayant rassemblé les personnes ressources afin que les journées découvertes et recensement paysages puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Ces visites ont débuté le 06 juillet et se sont terminées le 13 juillet dernier. Elles ont permis notamment :

- ◆ de photographier les paysages,
- ◆ de faire l'inventaire des lieux-dits et des lieux d'histoire, des points particuliers, des points de vue,
- ◆ de constater l'harmonie ou les disfonctionnements dans l'organisation de l'usage des différents espaces.

Cet été, le bureau d'études a intégré dans le document diagnostic l'ensemble des éléments qui ont été recensés. Le comité de pilotage a validé la restitution. Une présentation officielle s'est déroulée lors de la réunion publique du 14 octobre au Thillot.

Le 05 novembre dernier, le comité de pilotage a fait la synthèse de cette réunion et a préparé les trois ateliers thématiques qui permettront de compléter le diagnostic.



Des ateliers ont déjà eu lieu :

- ◆ le Lundi 23 novembre 2015
salle Saint Nicolas à Ferdrupt,
atelier : culture et patrimoine,
- ◆ le Mercredi 02 décembre 2015
salle des fêtes à Ramonchamp,
atelier : agriculture,

Les prochains se dérouleront :

- ◆ le Mercredi 16 décembre 2015
salle des vestiaires à Le Ménil,
atelier : agriculture
- ◆ Le Mardi 19 janvier 2016
salle Paturel à Rupt sur Moselle,
atelier : urbanisme

Ils sont ouverts à tous, et pour plus de renseignements il convient de s'adresser aux référents paysage :

- ☞ Le Ménil : Mme Savine CUENOT
- ☞ Le Thillot : M Jean Marie CHIVOT
- ☞ Ramonchamp : M Michel REMY
- ☞ Ferdrupt : Mme Catherine ROBET
- ☞ Rupt sur Moselle : M Jean Marc TISSERANT

Ou à la Communauté de Communes
au **03.29.62.05.02.**

LA MISSION LOCALE

du Pays de Remiremont et de ses Vallées



Un service pour les jeunes 16/25 ans

Implantée à Remiremont, la Mission Locale a pour but de :

♦ Faciliter l'**accès à l'emploi** et l'insertion sociale **des jeunes de 16 à 25 ans** (sortis du système scolaire)

♦ **Accompagner** les entreprises dans le **recrutement** des jeunes du territoire.

♦ Assurer un relais de partenaires visant à l'animation territoriale en faveur du public accompagné par la Mission Locale.



Un accompagnement individualisé

La Mission Locale du Pays de

Remiremont et de ses Vallées, c'est :

- ♦ Plus de **1500 jeunes suivis** par an
- ♦ Plus de **900 entreprises** partenaires
- ♦ Une structure qui adapte son offre de service aux besoins des jeunes et des entreprises
- ♦ Une équipe de **conseillers professionnels** dédiée à l'accompagnement des jeunes et des entreprises

Les + de la Mission Locale :

- ♦ La mise en place d'un **accompagnement global individualisé** visant l'autonomie des jeunes
- ♦ Un **partenariat** avec les acteurs du territoire dans les domaines de la formation, l'emploi et du social
- ♦ Une ouverture sur les projets visant à l'animation territoriale
- ♦ L'expertise du tissu économique et professionnel local.



Des ateliers thématiques

Infos pratiques pour nous contacter :

Adresse : 8 bis place Jules Méline à Remiremont

Tél : 03 29 62 39 15

E-mail : missionlocale@mlprv.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 (sauf mardi matin)
et 13h15 à 17h00

PROGRAMME LEADER

c'est bien parti pour 5 ans !

Vous avez été plus d'une centaine à participer à la réunion de concertation intercommunale organisée à la Médiathèque du Thillot ce printemps pour définir ensemble sur quoi faire porter nos efforts pour l'avenir de notre vallée.

Rappelons que derrière ce terme «programme Leader», se cache un dispositif de l'Union Européenne destiné au développement des territoires ruraux, assorti de 17 760 300 Euros de subventions à répartir, jusqu'en 2020, sur les territoires lauréats en Lorraine.

D'où l'importance de votre mobilisation pour permettre ensuite au Pays de Remiremont de relayer nos préoccupations et de déposer une candidature à l'échelle de notre bassin d'emploi, chose faite avant l'été.

Voilà autant de raisons d'apprécier d'être aujourd'hui territoire lauréat !!!

Nous pourrons donc bientôt soutenir financièrement vos initiatives faisant écho aux 5 priorités retenues pour notre programme Leader :

- ♦ **Veiller** à la qualité de nos paysages pour notre cadre de vie et l'attractivité de notre territoire.
- ♦ **Soutenir** notre agriculture de montagne comme acteur des paysages et de l'économie locale.
- ♦ **Préserver**, valoriser et faire découvrir les richesses naturelles et culturelles du Pays.
- ♦ **Dynamiser** l'économie de proximité à travers l'élaboration et la vente de productions locales.
- ♦ **Diminuer** notre empreinte écologique sur le territoire du Pays.

Vous avez un projet qui vous paraît s'inscrire dans ce programme...?

Alors, n'hésitez pas à prendre contact, à partir du mois de janvier, avec Madame Noémie CLAUDON, Chargée de mission Leader au Pays de Remiremont, par téléphone au **03 29 22 63 85** ou par mail leader@paysderemiremont.fr

Consultation du document et informations complémentaires via internet à l'adresse suivante : <http://www.paysderemiremont.fr/leader/>



LES RESTOS du cœur



La campagne d'hiver a débuté fin Novembre et se poursuivra pendant 16 semaines consécutives.

Cela fait 30 ans que les Restos aident et apportent une assistance bénévole aux personnes démunies en les accompagnant au travers de nombreuses missions sociales autres qu'alimentaires car cette aide, bien qu'essentielle, ne suffit pas.

Les Restos du Cœur proposent des aides et des conseils dans les domaines :

- ♦ **administratifs**
- ♦ **budgétaires** tel que : dossier de surendettement, microcrédit personnel (suivi budgétaire qui s'engage entre le demandeur, la structure accompagnante et la banque), conseils.
- ♦ de la **santé** : prévention, hygiène de vie, dépistage en relation avec l'AVODECA
- ♦ de l'**accès au droit**
- ♦ de la **culture** et des **loisirs** : séjours organisés, sorties.
- ♦ A Ramonchamp, nous proposons également un **atelier cuisine** pour les personnes accueillies.

Quelques chiffres de ces deux centres pour l'hiver 2014-2015 :

- ♦ 148 familles – 329 personnes accueillies – 2175 repas distribués par semaine
- ♦ Nombreux colis de dépannage attribués aux personnes ayant besoin d'une aide d'urgence.

Ces centres **uniquement gérés par des bénévoles** sont indispensables à notre secteur.

Le travail de ces personnes est multiple comme :

- ♦ **se former** pour accueillir le mieux possible les personnes qui demandent l'aide des Restos
- ♦ **écouter** les personnes et proposer les aides adaptées à leur situation
- ♦ **effectuer** les nombreuses tâches administratives liées aux diverses activités
- ♦ **gérer** les stocks sur informatique et maintenir la chaîne du froid
- ♦ **accueillir** les personnes autour d'un café, d'un jus de fruit, d'une brioche...
- ♦ **assurer** l'aide alimentaire : préparation informatisée en assurant l'équilibre alimentaire et particulièrement envers la nutrition des bébés, mises en rayons et distribution d'où de nombreuses manutentions de produits alimentaires mais aussi de produits d'hygiène
- ♦ **entretenir** et embellir les locaux
- ♦ **collecter** dans les magasins partenaires et contribuer aux opérations chariots

Pour effectuer toutes ces tâches, le centre de Saint Maurice sur Moselle a besoin de personnes disponibles pour devenir bénévoles ayant en particulier des compétences pour l'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, tableur, navigation internet, messagerie...), possédant également un moyen de locomotion.



Bénévoles au centre de Ramonchamp



Bénévoles au centre de Saint Maurice



Centre à RAMONCHAMP

Anciennement Les Tissages de l'Est
20 Rue du Vieux Moulin – 88160 RAMONCHAMP

Responsable : Marie-Madeleine LALOT
Tél : 09 61 05 32 63

Mail : restosducoeuramonchamp@orange.fr

Horaires ouverture :

Mercredi matin de 9 h à 11 h
Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
pour la distribution



Centre à ST MAURICE SUR MOSELLE

3 Rue d'Alsace
88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE

Responsable : Bruno ROTA
Tél : 06 36 99 55 27 – 03 29 23 05 74

Mail : rotab@wanadoo.fr

Horaires ouverture :

Jedi de 14 h à 17 h 30

VOSGES DEVELOPPEMENT



UNE INITIATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

La régie « Vosges Développement »

est un Budget Annexe du Conseil départemental des Vosges qui a décidé en 2011 d'intégrer l'ensemble des missions et des moyens de l'agence de développement économique et touristique « Vosges Développement », elle-même l'émanation de 3 associations départementales (le Comité Départemental du Tourisme, le Comité d'Aménagement, de Promotion et d'Expansion des Vosges, l'Association Vosgienne d'Economie Montagnarde).

L'objet principal de la régie « Vosges Développement » est de mettre en œuvre la politique marketing et d'accompagnement du Département sur les 3 thématiques que sont l'**industrie**, le **tourisme** et l'**économie montagnarde**.

La régie Vosges Développement est dotée d'un **Conseil d'exploitation** composé de 49 membres (dont 25 conseillers

départementaux et 24 acteurs et forces vives du territoire), qui a pour mission de voter et de suivre le budget de la régie qui sera proposé à l'Assemblée départementale, ainsi que de **conseiller** ou **suggérer** toute initiative pouvant contribuer à la politique économique du Conseil départemental.

Trois groupes thématiques composés de membres du Conseil d'exploitation et d'acteurs économiques engagés, sont réunis périodiquement afin de soulever et débattre des sujets d'actualité et de réfléchir à des préconisations dans les 3 domaines de compétence de la régie.

Le Conseil d'exploitation est ainsi une réelle **force de réflexion et de proposition**, qui peut venir alimenter les orientations de la politique du Département, en matière de développement économique et d'attractivité du territoire.



La régie « Vosges Développement » est placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental des Vosges, François VANNON. Elle est pilotée par un Président : Dominique MOMON et 3 Vice-Présidents :

- Eliane FERRY, déléguée au Tourisme,
- Benoît JOURDAIN délégué à l'industrie,
- Dominique PEDUZZI délégué à l'économie montagnarde,

et animée par les services du Conseil départemental.





LES GRANDES MISSIONS

- la prospection d'investisseurs économiques et la promotion touristique
- l'aide au développement des entreprises vosgiennes
- la mise en œuvre d'une stratégie d'attractivité globale du département
- la gestion et la promotion de la marque partagée « Je Vois la Vie en Vosges »
- l'animation du réseau des « Ambassadeurs des Vosges® »
- l'accompagnement des filières emblématiques
- le développement de l'agriculture de montagne

QUELQUES ACTIONS EN IMAGES...



Dernière campagne de communication "Je Vois la Vie en Vosges" sur France Télévision / Audience : 31 millions de téléspectateurs



Regroupement des acteurs de la filière bois au Salon Batimat



Speed dating des Ambassadeurs des Vosges® et animation du réseau de 90 chefs d'entreprises



Mise en œuvre de la démarche « Stations vallées », stratégie touristique pour le Massif des Vosges

AGENDA

Attention, ce programme est susceptible d'être modifié. Pour toute information complémentaire (horaire, lieux...), veuillez contacter les Communes ou Associations concernées.

Seules les manifestations qui ont un caractère intercommunal sont prises en compte.

DECEMBRE

Jeudi 17

- ◆ Don du sang, Salle des fêtes, Bussang

Vendredi 18

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

Samedi 19

- ◆ Insolites du sport automobile, RCS Vidéo, Rupt sur Moselle

Dimanche 20

- ◆ Concert Harmonie Bussang / St Maurice, St Maurice sur Moselle

Jeudi 31

- ◆ Repas Saint Sylvestre, Comité des fêtes, St Maurice sur Moselle
- ◆ Repas Saint Sylvestre, Radio des Ballons, Le Thillot

JANVIER

Dimanche 03

- ◆ Coupe de Larcenaire, Bussang

Jeudi 07

- ◆ Don du sang, Salle des fêtes, Fresse sur Moselle

Vendredi 08

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

Samedi 09

- ◆ Loto, Classe 2018, St Maurice sur Moselle
- ◆ Concours de belote, Rupt sur Moselle

Dimanche 10

- ◆ Crémation des sapins, Bussang

Samedi 16

- ◆ Belote, ASR, Ramonchamp

Dimanche 17

- ◆ Concert Harmonie Bussang / St Maurice, St Maurice sur Moselle
- ◆ Ski, prix USB slalom, Bussang

Vendredi 22

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

Samedi 23

- ◆ Ski, coupe des Vosges de saut, Bussang
- ◆ Bourse d'articles pour enfants, Rupt sur Moselle

Dimanche 24

- ◆ Cross, CAPS, Fresse sur Moselle
- ◆ Loto, Amicale de l'école des Meix, Rupt sur Moselle

Samedi 30

- ◆ Trail blanc des Vosges, Courir sur les Légendes, St Maurice sur Moselle
- ◆ Sortie nordique, Bussang

Dimanche 31

- ◆ Spectacle des Jôli(e)s Mômes, Ramonchamp
- ◆ Sortie nordique, Bussang
- ◆ Trail blanc des Vosges, Courir sur les Légendes, St Maurice sur Moselle

FEVRIER

Vendredi 05

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Don du sang, Salle des fêtes, Ramonchamp

Samedi 06

- ◆ Repas dansant, la Réminoise, Ramonchamp
- ◆ Repas dansant, Parents d'élèves, Le Ménil
- ◆ Concours de belote, Parents d'élèves, Fresse sur Moselle
- ◆ Soirée Baekoeffe, Stade Ruppéen, Rupt sur Moselle
- ◆ Loto, Classe 2018, Bussang

Dimanche 07

- ◆ Ski, prix M. Grosjean slalom coupe de Lorraine, Bussang
- ◆ Concours de belote, Bussang

Mercredi 10

- ◆ Descente aux flambeaux, Bussang

Samedi 13

- ◆ Carnaval des écoles, Ferdrupt
- ◆ Rando nocturne raquettes, Bussang

Dimanche 14

- ◆ Repas St Valentin, Bussang
- ◆ Repas spectacle cabaret, MLC Rupt sur Moselle
- ◆ Ski challenge Didier Lavoine, St Maurice sur Moselle

Mercredi 17

- ◆ Descente aux flambeaux, Bussang

Jeudi 18

- ◆ Don du sang, salle « socioculturelle », Rupt sur Moselle

Vendredi 19

- ◆ Rando nocturne raquettes, Bussang
- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

Samedi 20

- ◆ Loto, Classe 2018, Fresse sur Moselle
- ◆ Descente aux flambeaux, Bussang
- ◆ Loto, Parents d'élèves, Rupt sur Moselle

Dimanche 21

- ◆ Loto, Classe 2018, Ramonchamp

Mercredi 24

- ◆ Descente aux flambeaux, Bussang

Dimanche 28

- ◆ Carnaval, Bussang
- ◆ Concert les deux moi'zelles, Scop'art, Rupt sur Moselle

MARS

Vendredi 04

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Théâtre, les Tréteaux Counehets, Fresse sur Moselle

Samedi 05

- ◆ Théâtre, les Tréteaux Counehets, Fresse sur Moselle
- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Loto, FC du Ballon, St Maurice sur Moselle
- ◆ Théâtre, Fresse sur Moselle
- ◆ Concours de belote, Stade Ruppéen, Rupt sur Moselle
- ◆ Repas dansant, handball club, Rupt sur Moselle

AVRIL

Dimanche 06

- ◆ Bourse multi collections, Rupt miniatures 88, Rupt sur Moselle

Jeudi 10

- ◆ Don du sang, Salle des fêtes, Bussang

Samedi 12

- ◆ Loto, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Repas dansant, Team la Tchoufesse, St Maurice sur Moselle
- ◆ Marché de printemps, Bussang

Dimanche 13

- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Carnaval, Fresse sur Moselle
- ◆ Théâtre, les Tréteaux Counehets, Bussang
- ◆ Carnaval, Fresse sur Moselle
- ◆ Concert, la Cantarelle, Ramonchamp

Vendredi 18

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Don du sang, Le Ménil

Samedi 19

- ◆ Expo de peintures, EntreGens, Casino Bussang
- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Cérémonie cantonale du Souvenir, Ferdrupt
- ◆ Foire aux harengs & salon des vins & terroir, Rupt sur Moselle
- ◆ Nettoyage de printemps, Ferdrupt

Dimanche 20

- ◆ Expo de peintures, EntreGens, Casino Bussang
- ◆ Salon des vins & terroir, Rupt sur Moselle

Samedi 26

- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Printemps de la chanson, MLC, Rupt sur Moselle

Dimanche 27

- ◆ Loto, Stade Ruppéen, Rupt sur Moselle

Vendredi 01

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil

Samedi 02

- ◆ Nettoyage de printemps, Ramonchamp
- ◆ Théâtre, Théâtre du Ménil, Le Ménil
- ◆ Bal de classe, classe 2018, St Maurice sur Moselle
- ◆ Parcours du cœur, Fresse sur Moselle
- ◆ Bourse matériel de montagne, HMSN, Bussang
- ◆ Concert Quando, Scop'Art, Rupt sur Moselle

Samedi 09

- ◆ Repas dansant, la Chasse, St Maurice sur Moselle
- ◆ Découverte parapente, Le Ménil
- ◆ Concours de belote, OCB, Bussang

Dimanche 10

- ◆ Don du sang, salle polyvalente, Le Thillot
- ◆ Découverte parapente, Le Ménil
- ◆ Marche d'orientation, Club Vosgien, Fresse sur Moselle

Vendredi 15

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

Samedi 16

- ◆ Loto, Les Galopins, Ramonchamp
- ◆ Nettoyage de printemps, St Maurice sur Moselle
- ◆ Bourse aux sports, APE, St Maurice sur Moselle
- ◆ Bal, Classe 2018, Fresse sur Moselle
- ◆ Repas dansant, Amicale des écoles, Ferdrupt
- ◆ Nettoyage de printemps, Fresse sur Moselle
- ◆ Découverte parapente, Le Ménil

Dimanche 17

- ◆ Découverte parapente, Le Ménil
- ◆ Salon des loisirs créatifs, Casino Bussang
- ◆ Bourse miniatures, Rupt miniatures 88, Rupt sur Moselle

Lundi 18

- ◆ Foire de printemps, Bussang

Vendredi 22

- ◆ Café-théâtre, la Farandole, St Maurice sur Moselle
- ◆ Soirée théâtrale, Saint Maurice sur Moselle

Samedi 23

- ◆ Café-théâtre, la Farandole, St Maurice sur Moselle
- ◆ Nettoyage de printemps, Le Ménil
- ◆ Soirée théâtrale, Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 24

- ◆ Cérémonie des Déportés, Ramonchamp & Fresse sur Moselle
- ◆ Marche pour tous, Comité de Jumelage, St Maurice sur Moselle

Vendredi 29

- ◆ Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp
- ◆ Café-théâtre, la Farandole, St Maurice sur Moselle

Samedi 30

- ◆ Concert de printemps, Ramonchamp
- ◆ Café-théâtre, la Farandole, St Maurice sur Moselle
- ◆ Théâtre Show Devant, Rupt sur Moselle
- ◆ Foire de printemps, Le Thillot

THILLOT MEDIATHEQUE

Programme des animations du 15 Décembre 2015 à Avril 2016.

- ◆ Toutes les animations sont libres et gratuites **sauf** pour les ateliers informatiques où la carte d'adhésion à la médiathèque est obligatoire.
- ◆ Pour les ateliers scientifiques pour les enfants, la priorité est donnée aux abonnés.

Tous les mercredis de 16h à 17h :

- ◆ **Malle à Histoires** : heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans.

Du 24 novembre au 9 janvier :

- ◆ **Exposition** : «Abris, refuges et chalets forestiers» la nouvelle exposition de Raphaël Parmentier vous emmène dans les forêts locales, à la rencontre des refuges et chalets qui accueillent les marcheurs en toutes saisons.

Mardi 15 décembre de 18h à 20h :

- ◆ «**Les Tutos du mardi**» : Facebook, je découvre, j'apprends à utiliser en me protégeant.

Mercredi 16 décembre à 14h 30 :

- ◆ Atelier scientifique, dès 7 ans : «**Magique ou scientifique**»

Mardi 22 décembre à 14h, dès 8 ans

- ◆ **Création de livres-objets** ou comment donner une 2^{ème} vie à des livres.

Mardi 26 janvier 2016 de 18h à 20h

- ◆ **Les tutos du mardi** : «Simplifier les démarches administratives avec le site service-public.fr»

Mardis 23 février, 22 mars, 19 avril de 18h à 20h :

- ◆ **Les Tutos du mardi** : (thème à définir)

Du 2 février au 12 mars 2016 :

- ◆ **Le Mois du jeu vidéo** : exposition, jeux tournoi...

Vendredi 1^{er} avril 2016 :

- ◆ **Accueil d'un écrivain jeunesse** dans le cadre du festival du livre jeunesse ZINC GRENADINE.

Reprise des ateliers scientifiques pour les enfants de + de 7 ans en Avril (date à préciser ultérieurement)

Horaires d'ouverture :

Mardi :	9h30 - 12h	/	16h - 19h
Mercredi :	9h 30 - 12h	/	14h - 18h
Judi :	9h 30 - 12h		
Vendredi :	9h 30 - 13h	/	16h à 18h
Samedi :	9h 30 - 12h30	/	14h - 17h 30

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : mediatheque-lethillot.fr

ou par téléphone : 03.29.24.98.90

LES HAUTES-MYNES

47, rue de la gare - BP67 - 88162 LE THILLOT cedex

Tél. : 03 29 25 03 33 - Fax : 03 29 25 30 08 - www.hautesmynes.com

Du 15 décembre 2015 au 30 avril 2016

hors vacances scolaires :

Ouverture le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 19h.

Possibilité de visites les autres jours de la semaine mais uniquement sur réservation.

Pendant les vacances scolaires :

- ◆ du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016,
- ◆ du 6 février au 06 mars 2016
- ◆ du 26 mars au 30 avril 2016

ouverture tous les jours.

Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

CONTES ET LÉGENDES DE LA MINE À LA NUITANTRÉ

visites nocturnes et contées des mines de cuivre :

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

23 et 30 décembre 2015 / 18h30

11, 18 et 25 février 2016 / 18h30

3 et 31 mars 2016 / 18h30

7, 14, 21 et 28 avril 2016 / 18h30